

POUR CAYEUX... ENSEMBLE !

Le Bulletin d'Informations Municipales



SANS UNITÉ IL N'Y A PAS DE PROGRÈS POSSIBLE



Vernissage de l'exposition du C.A.C, en présence de M. Jean-Claude Buisine, Député, le 12 novembre 2016

A toutes et tous, au nom de mes collègues élus du Conseil municipal, je vous souhaite de chaleureuses fêtes de fin d'année et le meilleur pour vous et vos proches en 2017.

2016 s'achève déjà. Au premier janvier notre chère commune intégrera la communauté d'agglomération née de la fusion des communautés de communes de la région d'Hallencourt, de l'Abbevillois et de la Baie de Somme sud. Cayeux-sur-Mer sera la troisième ville en nombre d'habitants et, à n'en pas douter, une des premières en matière d'animation et de rayonnement ! Vous pouvez compter sur ma pugnacité pour que notre ville se fasse entendre et respecter dans cette assemblée qui réunira au total 44 communes et représentera environ 52 000 habitants.

Ce nouvel établissement public exercera de plein droit et en lieu et place des communes de multiples compétences en matière de développement économique (création, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, promotion du tourisme...), d'aménagement de l'espace (schéma de cohérence territoriale, plan local d'urbanisme, organisation de la mobilité...), d'équilibre social et d'habitat (logement social, réserve foncière...), de collecte et traitement des déchets des ménages, de politique de la ville.

S'ajoutera à partir du 1^{er} janvier 2018 la compétence « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations ». Les compétences « eau » et « assainissement » deviendront quant à elles obligatoires en 2020. Début 2017, notre commune sera impactée par le plan de prévention des risques naturels prescrit dix ans auparavant par les services de l'Etat. Opposition farouche ou soutien mesuré, du 3 octobre au 16 novembre, lors de l'enquête publique, vous avez été nombreux à donner votre avis. Suite à la tempête Xynthia, les PPRN littoraux sont devenus inéluctables. Rendus obligatoires, ils provoquent la polémique. Contraignants, ils touchent au territoire, au droit à la propriété. Il sera réactualisé tous les 10 ans et pourra être modifié dans 5 ans en fonction des expertises menées par les autorités compétentes et de leurs observations sur les travaux de confortement du trait de côte, je pense ici au rôle des 24 épis. Le nouveau sous-préfet, Monsieur Benoît Lemaire, aura localement fort à faire. Son prédécesseur, Monsieur Jean-Claude Geney, a fait évoluer certaines règles initialement fixées, qui vont dans le bon sens et ne freineront pas le développement économique de notre commune. Ces avancées ont été obtenues grâce à l'investissement de vos élus !

Plus que jamais en 2017, pour l'avenir de Cayeux-sur-Mer, pour son cadre de vie, pour sa vitalité économique, soyons unis ! Comme tout ralentissement équivaut au recul, œuvrons collectivement et d'une seule voix pour le progrès de notre commune.

Fidèlement,

Votre Maire, Jean-Paul Lecomte.



Lâcher de ballons des enfants de l'Ecole Saint-Joseph pour le Téléthon



Fête de la Sainte Cécile 2016

Les travaux dans la rue du Mont Rôti



La municipalité de Cayeux-sur-Mer pour votre confort et votre sécurité, continue les travaux entrepris, par l'enfouissement des réseaux et la mise en place de candélabres dans la rue du Mont Rôti sur la portion comprise entre l'avenue Paul Doumer et la rue Henri Deloison .

La réfection totale de cette portion de route avec un trottoir PMR de 1m40 et une voie de 3m50 en sens unique pour les véhicules sera réalisée début 2017.

Dans la même zone, et comme prévu, les parkings de stationnement en bordure de la rue d'Enfer Prolongée pour 34 places supplémentaires seront réalisés aussi début 2017

Avec les plantations de l'avenue Carnot se termineront les travaux dans ce secteur pour une meilleure entrée de ville.



Cayeux, dans l'ère du temps



La commune de Cayeux-sur-Mer va se doter d'une infrastructure de recharge pour les véhicules électriques et hybrides. La FDE80 réalisera les travaux en prenant en charge 70% de la dépense et se chargera de l'exploitation et de la maintenance de ces bornes.

La première sera positionnée sur les stationnements au square René Ouin, deux places de stationnement par borne, la deuxième au Hourdel sur le futur parking des Argousiers.

Il est important pour une station classée de suivre l'évolution des modes de circulation.



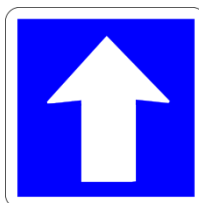
Projet de modification de circulation rue Jules Verne pour 2017

Suite à l'installation d'un cabinet de kinésithérapie, nous devons repenser le sens de circulation de la rue Jules Verne. Nous consultons actuellement les riverains pour leurs avis. La proposition qui a la faveur des riverains actuellement est le sens unique de la rue des Tennis vers la rue du Général Leclerc

Les riverains peuvent continuer de donner leur avis, à l'accueil, par courrier

ou par mail :

mairie-de-cayeux-sur-mer@wanadoo.fr



Travaux en prévision pour 2017

- Rénovation de l'extérieur du cybersite (ancienne poste), sécurisation de la façade, remise en état d'origine (briques et joints apparents)
- Salle des fêtes remise en état de la montée d'escalier
- Salle des fêtes de la Mollière remodelage pour une seule grande salle (isolation fenêtres, portes, toilettes et cuisine aux normes, en plusieurs tranches)
- Locaux des docteurs : peinture de la façade et huisseries
- Création et peinture de 25 nouvelles cabines, restauration des anciennes
- Réparation du kiosque municipal

Les cabines de plages

Les cabines de plage, villégiatures avec vues sur mer, emblématiques de notre plage sont présentes depuis plus d'un siècle à Cayeux-sur-Mer.

Rappelez-vous, elles étaient déjà là sur les vieilles cartes postales avant la Première Guerre Mondiale. Les générations d'amoureux de la mer se sont succédées au fil du temps. L'habillement a changé mais les fidèles, non. La vue que nous offre la mer, toujours changeante, différente mais si constante, est toujours appréciée par tous, Cayolais et vacanciers.



Et les étés se passent presque en famille, bonne humeur et convivialité sont au rendez-vous sur les planches.

En 2016, après une égalisation des galets, ce sont environ 400 cabines qui ont été installées le long du chemin de planches. Auparavant une vingtaine d'entre elles avaient subi une remise en peinture pendant la période hivernale par les peintres de la ville.

Et puis, automne oblige, elles ont été retirées fin septembre 2016, avant la période des tempêtes. N'oublions pas que tout doit être enlevé car l'occupation du territoire maritime ne peut excéder 6 mois pour notre commune.

La rançon du succès fait aussi que depuis de nombreuses années la rotation des nouveaux arrivants est très très faible. De nombreuses demandes restent effectivement en attente.

C'est pourquoi la commune de Cayeux va acheter de nouvelles cabines afin de satisfaire un peu plus de cayolais et de vacanciers pour l'année prochaine.

Rendez-vous la saison prochaine sur le chemin de planches pour un dîner-croisière, dans une ambiance rétro, qui prend de plus en plus d'importance.

INFOS PRATIQUES

L'association des Cabines et du Chemin de Planches de Cayeux-sur-Mer vient d'être créée.



www.facebook.com/cabinescayeuxsurmer/

Hommage et émotion pour ce 11 novembre 2016



2016 : Centenaire de la Bataille de la Somme, l'une des plus meurtrières de l'histoire, avec plus d'un million de victimes.

Afin de rendre un hommage à nos soldats morts pour la France, de très nombreuses personnes s'étaient réunies au monument aux morts et au cimetière.

Les enfants des écoles ont également pris part à ce rendez-vous de mémoire. Ils ont déposé drapeaux tricolores et petites bougies près de la stèle et ont lu avec beaucoup d'émotion quelques lettres de poilus. La Marseillaise et l'hymne anglais ont tour à tour raisonné, chanté avec brio par la chorale « Mouette et Chansons ».

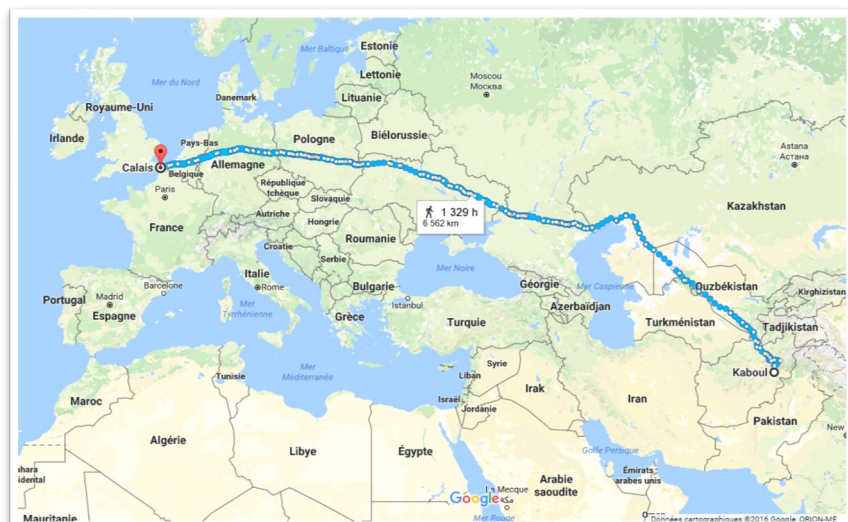
Une exposition sur l'année 1916 était visible en Mairie où s'est déroulé le vin d'honneur suivi par une nombreuse assemblée.

Madame Mauchauffée, fille du Commandant Van Mierlo (surnommé Capitaine Biscuit par les enfants de Cayeux), a retracé cette période difficile de la Seconde Guerre Mondiale, pendant laquelle son père se trouvait à Cayeux-sur-Mer.

Une image du passé, des souvenirs parfois douloureux mais aussi pour tous, un espoir fort que nos enfants ne connaissent jamais plus la guerre.



Des jeunes migrants de passage dans notre ville



Dans le cadre du démantèlement de la jungle de Calais, au vu de la convention nationale existante entre l'EDF et le Gouvernement, le C.C.A.S. de Cayeux (colonie du comité d'action sociale) héberge depuis novembre dernier une cinquantaine de jeunes garçons.

Ces adolescents, tous afghans, dont l'âge varie de 12 à 21 ans, ont fait un long périple depuis leur pays d'origine qu'ils ont choisi de fuir au vu des conditions de vie extrêmement difficiles.

Ils sont pris en charge par l'association Yves Lefebvre, spécialiste dans notre département de l'aide à l'enfance, pour une courte durée.

Des moniteurs spécialisés les encadrent et commencent à leur inculquer un peu de vocabulaire français, le dialogue actuellement se faisant majoritairement en langue anglaise.

Information Urbanisme



Un guide du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement de la Somme (CAUE80) est maintenant à votre disposition sur le site internet www.duprojetaupermisdeconstruire.fr. Il vous permettra d'avoir une première approche globale afin d'élaborer votre projet avant dépôt de permis de construire. Vous pouvez

également bénéficier de conseils gratuits auprès des architectes du CAUE de la Somme pour construire ou agrandir votre maison.

INFOS PRATIQUES



35 mail Albert 1er - 80000 Amiens



03.22.91.11.65



cave80@cave80.asso.fr

VIE COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DE LA BAIE DE
SOMME SUD

La nouvelle Communauté d'Agglomération

Cayeux-sur-Mer est désormais, depuis le 1er Janvier 2017, membre de la communauté d'agglomération de l'Abbevillois Baie de Somme, qui est issue de la fusion des communautés de communes de l'Abbevillois, de la Baie de Somme Sud et de la région d'Hallencourt.

Notre nouvelle communauté a un seuil supérieur aux 15 000 habitants obligatoires puisqu'elle comprend 51 827 habitants. Le nouveau conseil de communauté d'agglomération est composé de 80 délégués, qui ont été désignés par les communes membres. 32 délégués communautaires représentent Abbeville, 3 Saint-Valery-sur-Somme, 3 Cayeux-sur-Mer, et 1 seul délégué pour de nombreux villages. Le siège de la Communauté d'Agglomération est fixé à Abbeville à Garopôle, près de la Gare. Les compétences de la nouvelle communauté d'agglomération seront visibles dès que possible sur notre site internet.

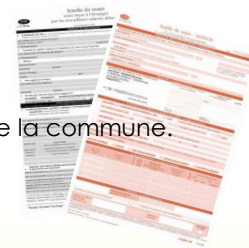


Sac à disposition des habitants

Un geste citoyen !

La communauté de communes de la Baie de Somme Sud met à disposition de ses habitants des sacs cabas réutilisables. Ils sont à retirer au siège : 35 rue du docteur Léger à Saint-Valery-sur-Somme. Un geste fort pour diminuer le nombre de sachets plastiques se retrouvant encore dans nos poubelles. Les personnes ayant obtenu auparavant un composteur et des poules pondeuses pourront se voir attribuer un cabas à roulettes selon le stock disponible.

Une mutuelle pour tous



Le Centre Communal d'Action Sociale a décidé de proposer une mutuelle à tous les habitants de la commune.

Vous n'avez pas de mutuelle,
Vous souhaitez changer votre mutuelle,
Vous espérez payer moins cher,

**Nous vous invitons à une réunion d'information :
le 21 janvier 2017 à 10h à la Salle des Fêtes de Cayeux-sur-Mer.**

Le CCAS a pris des engagements auprès de cette mutuelle d'être de bon conseil et qu'il ne sera en aucun cas obligé d'adhérer à la mutuelle suite à cette réunion.

Toutes les réponses à vos questions vous seront données lors de cette rencontre du 21 janvier.

Atelier tablette numérique



Le centre communal d'action sociale et les PEP80 « la solidarité en action » organisent des ateliers tablettes numériques. Le but est de se familiariser avec cette nouvelle technologie et Internet, et de pouvoir communiquer davantage avec ses proches.

L'atelier se compose de 10 séances de 2h chacune, à raison d'une séance par semaine, par groupe de 10 personnes. L'apprentissage se fera à l'aide d'une vidéo projection et d'un suivi individualisé. Le PEP80 fournira une tablette numérique pour chaque participant.

Le coût de la formation est de 25€ les 10 séances. Elles auront lieu tous les jeudis, à partir de mars 2017, en Mairie, salle verte.

Les inscriptions se feront à partir de janvier 2017, auprès du service CCAS de la Mairie. Tél.: 03.22.26.04.06.



La Semaine bleue



La diffusion tardive du dernier bulletin d'informations municipales, indépendante de notre volonté, a quelque peu pénalisé l'animation prévue à la Salle des Fêtes pour la Semaine Bleue. Néanmoins, une cinquantaine de personnes, qui en avaient pris connaissance par les affiches et les panneaux publicitaires, ont passé un agréable moment en compagnie du chanteur Rudy. Ils ont repris avec beaucoup de plaisir les refrains de son répertoire. Dès le printemps prochain, nous referons appel à son talent pour passer ensemble un bon après-midi à la Salle des Fêtes.

Bonne ambiance comme toujours à la Mollière

C'est dans une ambiance conviviale que les aînés se sont réunis le samedi 19 novembre à l'école de la Mollière pour déguster un savoureux repas. Tout cela en présence des deux doyens de la journée : Fernand Sagez et Madeleine Morel.



Un grand merci aux RSA et aux bénévoles de l'opération « Ville Propre »



La Municipalité, ainsi que l'équipe du CCAS, ont remercié RSA et bénévoles de leur bon travail et leur assiduité pour le maintien de la propreté de la ville (650 sacs de déchets divers ramassés sur la plage, 500 sacs de verres et 15 000 bouteilles plastiques). Le verre de l'amitié leur a été offert le lundi 7 novembre. L'opération « Ville Propre » est suspendue pendant la période hivernale et reprendra au printemps prochain. Nous vous rappelons que la collecte des déchets verts et verres se poursuit cet hiver. En cas de besoin, veuillez contacter le C.C.A.S. au 03.22.26.04.06

Fête des Fleurs



Vendredi 4 novembre en salle d'honneur de la mairie, lors de la traditionnelle réunion destinée à la préparation du téléthon et de la saison à venir avec les associations, Monsieur Le Maire a exposé son souhait de dynamiser la fête des fleurs qui depuis toujours est une animation phare de la saison estivale. Conscient de la quantité de travail que cela représente pour les associations qui y participent, nous avons, il y a déjà deux ans revu l'ensemble de la grille de dotation à la hausse. L'année dernière, c'est la composition du jury qui a totalement été remaniée pour lever toute ambiguïté. En effet, chaque association qui participe à la fête des fleurs doit désormais nommer une personne qui fera partie intégrante

du jury afin de préserver l'équité de chaque association.

Cette année sur proposition de plusieurs associations, la décision a été prise de verser la subvention aux associations en deux fois. Un premier versement au cours du premier semestre et le deuxième après la fête des fleurs si l'association a participé à cette dernière. Le but est clairement de tenter de redynamiser cette grande fête populaire en incitant de nouvelles associations à y participer.



Une nouvelle Sainte Cécile

Samedi 26 novembre avait lieu Sainte Cécile, la fête des musiciens.

Cette année c'est Candice Delahaye qui s'est vue remettre l'écharpe de Sainte Cécile succédant à Margot Saint-Georges Éluée Sainte Cécile l'année passée.



De nombreux diplômes et médailles ont été remis aux musiciens pour leur implication dans le domaine de la Musique :

Médaille de bronze – 15 ans de service : Anne-Sophie Toutain & Dimitri Debrouette

Médaille de bronze – 20 ans de service : Stéphane Macquet

Médaille d'argent – 35 ans de service : Rodolphe Quéhen

Médaille d'or – 40 ans de service : Joëlle Toutain & Robert Gillard

Médaille d'or avec palmes – 60 ans de service : Jean-Claude Defrance & Marc Gillard

Médaille de grand vétéran – 68 ans de service avec 80 ans d'âge : Michel Haudrechy

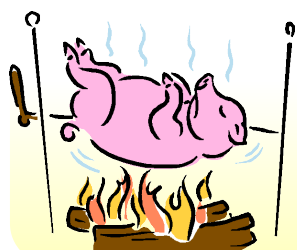
Médaille pour 20 ans de direction à Robert Gillard.

Plus de 4500 euros récoltés pour le Téléthon 2016 : Merci à tous !



Merci à toutes les associations cayolaises qui se sont mobilisées pour ce grand jour et qui ont réussi à récolter des dons importants. Ces derniers vont servir d'une part pour la recherche et d'autre part pour l'amélioration du quotidien des malades.

Un grand merci à toutes les associations participantes !



À la recherche de bénévoles

L'Amicale du Qaiou
recherche des bénévoles

pour mener à bien ses manifestations (Coquillade et cochon à la broche).

Et éventuellement, rentrer au bureau de l'amicale.



Nouveaux propriétaires, ouverture et inauguration ...

Le Calypso



Le 10 septembre, nous étions réunis autour des nouveaux propriétaires de la crêperie « Le Calypso », Laure et Jean-François, pour leur souhaiter la bienvenue à Cayeux-sur-Mer.

Madame Pascale Lautier, psychothérapeute, vient également d'ouvrir son cabinet au 5 rue d'Anglès.

Nous souhaitons à tous la réussite de leurs projets !



Nouveautés à Cayeux

L'inauguration du restaurant-hôtel panoramique « Les Galets Bleus » a eu lieu le 29 septembre, en présence des commerçants locaux, de la municipalité, de Yves Butel Conseiller Régional des Hauts-de-France et d'amis des propriétaires. Après une visite des lieux, nous avons levé nos verres en leur souhaitant une grande et large réussite. Cet hôtel supplémentaire augmente la capacité touristique de notre ville et lui confère un atout indéniable.

Avec l'ouverture du bar/brasserie « Les Planches » et sa terrasse avec vue sur mer, de Monsieur Jérôme Le-fevre, ce sont donc maintenant deux restaurants supplémentaires qui animent notre boulevard.



On grille le cochon en musique !

La 1^{ère} fête de la Bière et du cochon s'est déroulée les 17 et 18 septembre dernier. Cette nouvelle animation a été organisée par la Cave du Houblon, accompagnée de la Boucherie La Cayolaise. Ce repas festif, malgré un temps pluvieux a fédéré les amateurs de bonnes bières qui ont apprécié le cochon élevé par un producteur local. Bravo pour cette excellente initiative !



Deux nouveaux médaillés de la commune

Samedi 1^{er} octobre avait lieu la messe-anniversaire des 90 ans de Sœur Cécile et de l'Abbé Debiève. Après la messe, dite en l'Eglise Saint-Pierre de Cayeux-sur-Mer par le Père Yves Delepine, vicaire d'Amiens, l'Abbé Gérard Lefèvre d'Abbeville, l'Abbé Vanderlynden et l'Abbé Hautefeuille, l'anniversaire s'est poursuivi à la Salle des Fêtes. Tous se sont réunis autour d'un grand apéritif dinatoire, lors duquel, tous deux ont reçu la médaille de la ville de Cayeux-sur-Mer, remise solennellement par Monsieur le Maire, Jean-Paul Lecomte, en présence d'élus.



Le hareng en haut de l'affiche !

Le 12 novembre dernier, à la halle marchande, le hareng a été la vedette dans nos assiettes. Et comme chaque année, cette fête du hareng a attiré un nombreux public de connaisseurs, bien au-delà de notre ville.



Effectivement, ce jour-là, ce ne sont pas moins de 180 kg de harengs qui ont été consommés soit grillés, soit marinés à l'huile, selon les goûts des papilles gustatives des convives. Cette manifestation a été comme chaque année menée d'une main de maître par l'Association des Pompons Rouges. Cette tradition mise en place, rappelle bien l'attachement à notre ville à la mer nourricière et au passée maritime de Cayeux-sur-Mer.



On fête le hareng en chansons

Eh bien, non. Pas de fleur cette année !



Bien sûr, nous sommes un peu déçus après tout le travail réalisé par les services espaces verts de la ville, de ne pas avoir obtenu la première fleur pour la labellisation des villes et villages fleuris.

À défaut, la ville s'est vue remettre un 2ème prix d'honneur pour son implication dans le fleurissement et l'embellissement du cadre de vie, le 21 novembre dernier, à Abbeville.



Pour essayer d'obtenir cette première fleur, nous allons tenir compte des quelques recommandations (quatre) faites par le jury départemental, en particulier la revégétalisation du terre-plein à l'entrée de ville en direction de Brighton.

Si de nombreux efforts sont réalisés dans le fleurissement et dans la diminution des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, la population s'investit elle aussi. En effet, le nombre d'inscrits au concours des maisons et jardins fleuris est en constante augmentation. Il atteint 20 participations cette année. La remise des récompenses a eu lieu le 28 septembre 2016. La gagnante de la catégorie « Maison et Jardin » est Madame Josette Courcol tandis que Monsieur Guiborat remporte le premier prix dans la catégorie « Terrasse et Balcon ». Chaque participant s'est vu remettre par la Municipalité une composition fleurie.



Remise des prix du concours des Maisons fleuries



Remise du 2ème prix d'honneur

Entretien du territoire communal : rechargement des chemins et curage des fossés

La remise en état d'une partie des chemins de terre (malvoisine ...) a été effectuée fin novembre. L'ASA des Bas-champs, à l'aide de sa tractopelle, a étalé plus de 200 tonnes de remblai ainsi qu'environ 100 tonnes de grave calcaire afin de combler trous et ornières et de stabiliser ces chemins. L'étalement de finition a été réalisé par les services techniques de la Ville.

L'accès aux champs pour les exploitants agricoles va s'en trouver facilité ainsi que l'accès aux huttes de chasse et aux promeneurs.

Le curage des fossés, en particulier au Marais, a été réalisé par l'ASA des Bas-champs suivant le planning prédéfini auparavant.

Projet Conchyliculture



C'est un projet toujours d'actualité puisque ce 16 décembre 2016 a eu lieu une réunion importante réunissant de nombreux intervenants à débattre sur ce sujet.

Plus d'informations dans votre prochain BIM.

Pour Cayeux... Ensemble !

Bulletin d'Informations Municipales

Directeur de la publication : Jean-Paul LECOMTE

Rédacteur en chef : Martine CRÉPIN

Maquette et réalisation : Odeline GIRARD

Crédits photos : Ville de Cayeux-Sur-Mer

Imprimé par : S.Y.D - 80580 Pont-Rémy – Ne pas jeter sur la voie publique

Dépôt légal : à parution

